Mémoires des catastrophes

La mémoire de chacun au service de la résilience de tous

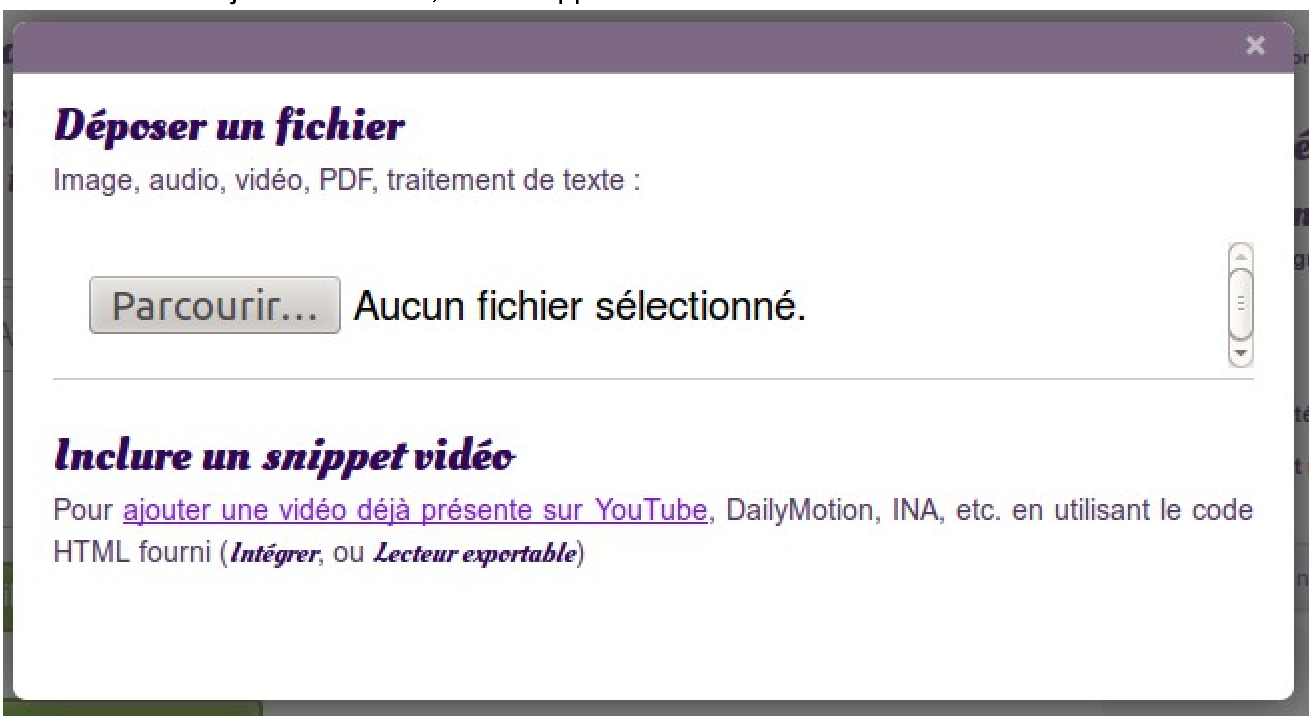
Manuel d'utilisation pour les fichiers audio et vidéo

Ajouter des vidéos aux témoignages

Vous pouvez utiliser deux méthodes pour ajouter des vidéos à votre témoignage :

1. - des vidéos tournées par vous même ou des connaissances. Celles-ci sont alors sur le disque dur de votre poste de travail, et il faut les uploader sur le site.
2. -les vidéos qui sont déjà installées sur un serveur qui propose un player “embedded”, c’est-à-dire qui s’installe directement sur une page web, sans que le site ait à gérer de vidéos (YouTube, DailyMotion, INA, Viméo, Wat.tv...)

Au moment de l’ajout d’un média, on voit apparaître la fenêtre



Les deux zones correspondent aux deux cas présentés ci-dessus.

1 - Ajouter une vidéo provenant d’une plateforme avec lecteur exportable

En cliquant sur le lien de la deuxième zone, on va pouvoir copier/coller le snippet de code HTML fourni par le serveur. Cela marche et a été testé avec YouTube (pour les vidéos en dehors de la chaîne IHMEC), Dailymotion, Vimeo, wat.tv et INA. A priori, cela devrait marcher pour toutes les plateformes. Il faut tester le cas échéant avec d’autres.

C’est important de renseigner un titre et une description pour ces vidéos, afin que cela apparaisse dans les listes de vidéos associées à une catastrophe ou un témoignage.

Attention : les vidéos ajoutées au site de cette manière auront une représentation standard (une sirène d'alerte) et non pas une image-poster extraite de la vidéo.

2 - Uploader une vidéo originale

Nous sommes maintenant dans une autre situation : nous avons une vidéo sur le poste de travail, et nous voulons qu'elle apparaisse sur le site.

La démarche se fait en plusieurs temps :

1. - Tout d'abord, il faut uploader la vidéo depuis votre poste utilisateur vers le serveur de memoiresdescatastrophes.org
    a. Cela se fait en sélectionnant la vidéo sur son poste de travail, comme tous les médias.
    b. Les formats acceptés sont : **.mp4 , .flv** et **.mov**
2. Ensuite, il faut remplir les informations de contexte sur la vidéo uploadée



Le titre permet d'apparaître dans les listes, et la description, qui doit rester courte, mais néanmoins significative permet de savoir ce que l'on va voir avant de regarder. On peut donc y mettre des informations de contexte (filmé par..., le..., avec un téléphone,...)

Quand on valide, la vidéo est téléchargée sur le site (cela prend un certain temps)

Ensuite, automatiquement, la vidéo sera déplacée vers YouTube, puis transformée par ce service, et enfin ajoutée à la liste des vidéos de la chaîne de l'IHMEC sur YouTube
Il faut compter entre un quart d'heure et une heure pour cette opération.

Attention : En utilisant cette méthode, vous acceptez que la vidéo que vous téléchargez sur le service soit disponible pour tous sous une licence d'autorisation "Creative Commons". La vidéo sera également publique sur le site de YouTube.

Attention : Vous devez pour utiliser ce principe disposer de vidéos originales. YouTube refuse les doublons. Si vous avez déjà placé votre vidéo sur YouTube, utilisez la méthode précédente.

Même en attendant que la vidéo ne soit complètement traitée, vous pouvez demander la publication de votre témoignage. Le modérateur ou le médiateur (s'il s'agit d'un témoignage déposé dans le cadre d'un groupe) peut alors voir votre vidéo et la valider avant qu’elle ne soit visible au travers du site memoiresdescatastrophes.org et youtube.